

## CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 25 avril 2014 à 18:00, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire de MERIGNAC.

### PRESENTS : 43

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, Cécile SAINT-MARC, Jean Marc GUILLEMBET, Daniel MARGNES, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël GIRARD, Régine MARCHAND, David CHARBIT, Fatou DIOP, René SABA, Mauricette BOISSEAU, Jean Claude PRADELS, Michèle COURBIN, Jean-Michel BERTRAND, Joëlle LEO, Claude MELLIER, Alain CHARRIER, Monique POITREAU (à partir de la délibération n° 2014-084), Martine BERJOT, Lionel AZOUGALHI, Bernard LE ROUX, Léna BEAULIEU, Valéry LAURAND, Marie-Christine EWANS, Martine CHAPEYROU, Christian DEDIEU, Gwenaëlle GIRARD, David VALADE, Anne COUPLAN, Alain LAMAISON, Catherine DARTEYRE, Stéphane GASO, Christine PEYRE, Rémi COCUELLE, Hélène DELNESTE, Christophe VASQUEZ, Catherine TARMO, Bruno MARNE, Elisabeth RAUX, Jean Pierre BRASSEUR, Marie Noëlle VAILLANT, Philippe BRIANT

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 5

Mesdames, Messieurs : Gérard CHAUSSET à Jean Claude PRADELS, Anne-Eugénie GASPARD à Jean Marc GUILLEMBET, Monique POITREAU à Martine BERJOT (jusqu'à la délibération n° 2014-083), Pierre GIRARD à Thierry TRIJOLET, Thierry MILLET à Rémi COCUELLE

### EXCUSES : 1

Monsieur : Jean Luc AUPETIT

### SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie RECALDE

\*\*\*\*\*

### - **ETABLISSEMENT ET SIGNATURE DE CONTRATS CONCLUS SELON LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- |                    |  |
|--------------------|--|
| <b>DM-2014-072</b> | De conclure avec la Société A6 Conseil Méthodes Organisation, sise 123 cours Alsace et Lorraine à Bordeaux, un contrat relatif à la maintenance des trois logiciels d'analyse financière nommé INFOTH - INFOTF - INFOCADA          |
| <b>DM-2014-073</b> | De conclure avec la Société SEVE, sise domaine Beausejour, 15 rue Chante Alouette à Ambares et Lagrave 33 440, un contrat relatif à la maintenance et l'assistance des trois onduleurs installés à l'hotel de Ville et Médiathèque |
| <b>DM-2014-074</b> | De conclure avec la Société HOROQUATZ, sise 46 rue de la capitale du Bas Poitou à Fontenay le Comte 85 205, un contrat relatif à la maintenance du logiciel de gestion du temps et du lecteur de presence associé                  |
| <b>DM-2014-075</b> | de conclure avec la société MAISONS ENVY, domiciliée ZI La Haie des Cognets, 18  |

avenue de Bellevue – 35 136 Saint Jacques de la Lande, un marché à procédure adaptée relatif à des travaux de construction de modulaires bois pour un accueil périscolaire Ecole Marcelin Berthelot.

- DM-2014-076** de conclure avec la société MOBIPOSE, domiciliée ZA de Calens – 33 640 Beautiran, un marché à procédure adaptée pour la pose et la dépose de mobilier urbain.
- DM-2014-077** de conclure avec la SAS SOFEB, 12 rue Louis Courtois de Vicose 31036 TOULOUSE Cedex 1, un avenant au marché passé selon la procédure relative à l'ajout d'options supplémentaires au marché « acquisition et livraison de photocopieurs ».
- DM-2014-078** De signer, avec Thomas MULLER, 17 rue de Poujeau – 33320 Le Taillan Médoc, une convention pour la réalisation d'une fresque peinte sur le thème des saisons à la médiathèque de Mérignac pour un montant TTC de 1.800 €
- DM-2014-079** De signer un contrat avec la société ACCORD STRATEGIE – 2 rue du parc des vergers – 91250 TIGERY, pour une prestation de service d'acheminement de transactions monétiques pour le terminal de paiement électronique de la médiathèque, pour un montant H.T. de 8,50 €/par mois, renouvelable.
- DM-2014-081** de signer avec la Société ARTAL TECHNOLOGIES un marché passé selon la procédure adaptée relative à l'acquisition d'une solution de gestion et de pilotage permettant de gérer les axes et indicateurs du développement durable, l'intégration de la solution dans le système d'information de la ville, la reprise de données et la formation associée.
- DM-2014-082** de signer avec la société ELAQUITAINE un marché passé selon la procédure adaptée relative aux travaux d'entretien du patrimoine arboré lot 1 : Arbres en isolé, en alignement et en boisement.
- DM-2014-083** de signer avec la société ELAQUITAINE un marché passé selon la procédure adaptée relative aux travaux d'entretien du patrimoine arboré lot 2 : Tailles architecturées.
- DM-2014-084** De signer une convention tripartite entre la Ville de Mérignac, la Société Piste SR et la Société EURL RACING EVENT pour la mise à disposition d'un terrain cadastré ER 79, du 19 au 21 avril 2014, pour un montant TTC de 750 €

### **Monsieur le Maire**

indique qu'un événement majeur s'est déroulé ce 25 avril 2014 à l'aéroport, en présence d'Arnaud Montebourg ministre de l'Industrie, d'Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine ou encore de Marie Récalde, pour assister à l'envol d'un avion électrique nommé « E-Fan » assemblé par Airbus Group dans une usine industrielle de premier plan construite à Mérignac, près de la SOGERMA.

À l'horizon 2017, le capital de l'aéronautique aquitain sera renforcé par un produit haut de gamme qui n'émet pas de CO<sup>2</sup>, ni de nuisance sonore et se traduira, dans les prochaines années, par la création d'au moins 300 emplois.

Aussi, sera conçue une version plus élaborée de l'E-Fan en version hybride, moitié électricité - moitié kérosène, par les filières de gros porteurs afin de transporter une cinquantaine de personnes, avec des coûts moins importants notamment pour l'écologie. C'est donc une excellente nouvelle pour l'environnement, pour l'industrie et pour Mérignac.

### **2014- 68 ASSOCIATION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE D'AQUITAINE (AASSA) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Mauricette BOISSEAU et Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE en tant que représentantes de la Ville auprès de l'Association d'Action Sanitaire et Sociale d'Aquitaine.

ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"

**2014- 69 ASSOCIATION JOIE DE VIVRE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Mauricette BOISSEAU et Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE en tant que représentantes de la Ville auprès de l'Association "Joie de Vivre".

ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"

**2014- 70 ASSOCIATION JUMELAGES ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Daniel MARGNES, Madame Fatou DIOP, Madame Marie Christine EWANS, Madame Cécile SAINT MARC, Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Madame Léna BEAULIEU, Monsieur Bruno MARNE et Madame Hélène DELNESTE en tant que représentants de la Ville auprès de l'Association Jumelages et Partenariats Internationaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

**2014- 71 ASSOCIATION TECHNOWEST LOGEMENT JEUNES - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Lionel AZOUGALHI en tant que représentant de la Ville auprès de l'Association dénommée "Association Technowest Logement Jeunes".

ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"

**2014- 72 CENTRE DE L'AUDITION ET DU LANGAGE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Joëlle LEAO en tant que représentante de la Ville auprès du Centre de l'Audition et du Langage.

ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"

**2014- 73 CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Alain CHARRIER en tant que représentant de la Ville auprès du Centre Départemental de Documentation Pédagogique.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 74 COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA VILLE DE MERIGNAC - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur René SABA et Madame Marie-Christine EWANS en tant que titulaires, et Madame Catherine DARTEYRE et Madame Marie Noëlle VAILLANT en tant que suppléantes en tant que représentants de la Ville auprès du Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Ville.

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**2014- 75 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - ELECTION DES REPRESENTANTS**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Daniel MARGNES, Madame Martine CHAPEYROU, Monsieur René SABA, Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Monsieur David VALADE, Monsieur Rémi COCUELLE et Madame Catherine TARMO en tant que représentants de la Ville auprès de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- propose de nommer les associations suivantes comme membres également de la CCSPL :
  - École et Culture
  - Les Labyrinthes

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**2014- 76 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.A. HLM MESOLIA - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Stéphane GASO en tant que représentant de la Ville auprès de la SA HLM MESOLIA.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 77 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (E.S.A.T.) "LES ATELIERS SAINT JOSEPH" - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Joëlle LEAO en tant que représentante de la Ville auprès de l'E.S.A.T. "Les Ateliers Saint Joseph".

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 78 CONSEILS D'ADMINISTRATION DES LYCEES ET COLLEGES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

Lycée Fernand Daguin	M.COURBIN / M. POITREAU
Lycée Professionnel Marcel Dassault	F. DIOP / C. MELLIER
Collège de Capeyron	M.COURBIN / L. AZOUGALHI
Collège des Eyquems	J. LEAO / C. SAINT MARC
Collège Jules Ferry	M.COURBIN / L. AZOUGALHI
Collège de Bourran	JC PRADELS / MC EWANS

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"**

**2014- 79 CONSEILS D'ÉCOLES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	REPRESENTANTS DE LA VILLE
Anatole France	P. GIRARD
Arnaud Lafon	M. POITREAU
Les Bosquets	J. GIRARD
Bourran	JC PRADELS
Le Burck	J. LEAO
Edouard Herriot	F. DIOP
Ferdinand Buisson	JM BERTRAND
Jean Jaurès 1	M. COURBIN
Jean Jaurès 2	M. COURBIN
Jean Macé	M. BOISSEAU
Jules Ferry	A.CHARRIER
Marcelin Berthelot	S. CASSOU SCHOTTE
Oscar Auriac	C. DEDIEU
Le Parc	A. CHARRIER
ÉCOLES MATERNELLES	REPRESENTANTS DE LA VILLE
Anatole France	P. GIRARD
André Cabiran	S. GASO
Arnaud Lafon	L. BEAULIEU
Les Bosquets	L. AZOUGHALI
Bourran	M. POITREAU
Le Burck	J. LEAO
Edouard Herriot	M. CHAPEYROU
Ferdinand Buisson	JM BERTRAND
Fontaine des Eyquems	MC EWANS
Jean Jaurès	M. COURBIN
Jean Macé	D VALADE
Marcelin Berthelot	V LAURAND
Oscar Auriac	C DEDIEU
Le Parc	B LE ROUX
Psychotte	C MELLIER
Pont de Madame	D CHARBIT
Le Clos Montesquieu	J.C. PRADELS

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérygnac !"**

**2014- 80 FOYER D'HEBERGEMENT JENNY LEPREUX - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Joëlle LEAO en tant que représentante de la Ville auprès du Foyer d'Hébergement pour Adultes Handicapés Jenny Lepreux.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 81 INSTITUT MEDICO-EDUCATIF PIERRE DELMAS - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Joëlle LEAO en tant que représentante de la Ville auprès de l'Institut Médico-Éducatif Pierre Delmas.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 82 MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE LE BARAIL - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Madame Joëlle LEAO en tant que représentante de la Ville auprès de la Maison d'Accueil Spécialisée "le Barail".

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 83 DESIGNATION DU CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur René SABA en tant que Conseiller Municipal en charge des questions de défense.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 84 SAEML REGAZ BORDEAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner à l'Assemblée Spéciale, Monsieur Pierre GIRARD en tant que membre titulaire et Monsieur Joël GIRARD en tant que membre suppléant
- propose de désigner à l'Assemblée Générale Monsieur Gérard CHAUSSET en tant que membre titulaire et Monsieur David CHARBIT en tant que membre suppléant

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 85 SOCIETE LOCALE D'EPARGNE MERIGNAC-BASSIN - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Jean Marc GUILLEMBET en tant que représentant de la Ville auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord.

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 86 SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) "LA FABRIQUE METROPOLITAINE" - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Thierry TRIJOLET en tant que représentant de la Ville auprès de la Société Publique Locale "La Fabrique Métropolitaine".

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**2014- 87 SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) "BORDEAUX AEROPARC" - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE**

**Monsieur le Maire**

- propose de désigner Monsieur Alain ANZIANI en tant que représentant de la Ville à l'assemblée générale de la Société Publique Locale "Bordeaux Aéroport"
- propose de désigner Monsieur Alain ANZIANI et Madame Marie RECALE en tant que représentants de la Ville au conseil d'Administration de la Société Publique Locale "Bordeaux Aéroport"

**ADOPTE A LA MAJORITE - Abstention Groupe "Ensemble, changeons Mérignac !"**

**DELEGATION DE Monsieur SABA  
ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES - AFFAIRES MILITAIRES  
ET TRANQUILITE PUBLIQUE**

**2014- 88 EQUIPEMENTS INFORMATIQUE ET DE TELECOMMUNICATION DES ELUS**

**Monsieur SABA**

indique qu'un article du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet l'échange d'informations sur les affaires relevant des compétences de la commune. Étant donné que les dossiers du Conseil Municipal : convocations, délibérations, rapports de présentation sont entièrement dématérialisés, la mairie propose une enveloppe de 500 € pour l'achat de matériel informatique. Chaque élu est libre d'acheter l'équipement. Si le montant est inférieur, la mairie remboursera le montant de la facture, s'il est supérieur, le remboursement se fera à hauteur de 500 €

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**2014- 89 FORMATION DES ELUS LOCAUX - ORIENTATIONS GENERALES**

**Monsieur SABA**

rapelle qu'une loi relative à la démocratie de proximité a facilité l'accès aux fonctions électives afin de permettre aux élus de mieux concilier leur mandat avec leur activité professionnelle et leur vie personnelle. En l'application de l'article L.2123-12 du CGCT, il est obligatoire de délibérer sur le droit à la formation des membres du Conseil Municipal et de déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Sont proposés 18 jours de formation durant la durée du mandat. Le montant est équivalent à 20 % de l'indemnité brute annuelle. Ces 18 jours seront indemnisés à hauteur d'une fois et demie du SMIC. Monsieur SABA précise que le SMIC horaire est à 9,53 euros. Il souligne que les élus salariés ou non salariés peuvent en bénéficier.

Il est proposé d'approuver les nouvelles dispositions ci-dessus énumérées relatives à la formation des élus. Monsieur SABA précise qu'il faut adresser toute demande à la Direction Générale des Services.

### **Monsieur le Maire**

estime que cette formation est particulièrement importante et demande donc de prendre en considération cette offre. Il souligne que tout le monde a besoin d'être formé, lui le premier.

Il ajoute que l' élu peut vivre dans l'illusion que de par sa fonction il aurait une sorte d'onction et serait omni-compétent. Mais, dans la plupart des professions, existent des formations voire des formations continues. Monsieur le Maire souhaite que soit utilisée cette possibilité quasiment inexploitée dans la plupart des communes de France, alors que le catalogue de formations est très large avec de multiples possibilités. Il demande donc d'en faire bon usage.

Monsieur le Maire indique enfin, que les prochains conseils municipaux seront moins brefs, dans la mesure où dès le prochain, ceux-ci ne seront plus consacrés aux seules désignations des représentants de la Ville au sein des organismes mais traiteront l'ensemble des questions ayant trait aux affaires communales.

**ADOpte A l'UNANIMITE.**